

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **19 (1935)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 19<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 4

JOURNAL D'ÉTUDE  
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 15 Octobre 1935

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50  
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

*Le peuple le plus libre est celui qui compte le plus de citoyens en état de vivre indépendants par le travail*

## POUR LES ANIMAUX.

*Apprenez aux enfants à aimer les animaux  
Cela leur portera chance et à vous aussi.*

*Une bête maltraitée est comme un outil détérioré: Elle ne rend jamais de bons services.*

*L'honnête homme est celui qui fait son devoir. Mais faire son devoir, ne consiste pas seulement à payer ses impôts et à aller chaque dimanche à l'église.*

*C'est aussi à avoir le respect de tout ce qui vit et le besoin de protéger tout ce qui souffre.*

*A quoi sert de vous faire craindre par des coups, puisque vous obtiendrez de meilleurs résultats par la douceur.*

*Il n'y a point d'animaux chez vous si vous n'êtes pas sûr de pouvoir les soigner, comme ils doivent l'être.*

*F. G.*

*C'est faire preuve de véritable zoophilie que de donner des soins aussi bien à un oislet tombé du nid, qu'à un cheval maltraité ou à un chien errant.*

*Servir la cause des petits oiseaux c'est contribuer à l'augmentation de la fortune nationale, c'est servir l'humanité.*

*Harsch.*

*Pres<sup>t</sup> L.P.O.*

*L'automne est la saison la plus favorable pour la mise en place des nichoirs et des mangeoires. C'est alors qu'il est bon de commencer à pratiquer le nourrissage.*

# LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA. <sup>(1)</sup>

(SUITE)

1929 (suite) — La trappe fut tendue à nouveau, près d'un gros foyard au haut du sentier dit "des chevreuils," ce sentier part du contour de Cortaillod (1140 m), pour monter à travers le "Bois du Foue".

Au dire du narrateur, les deux trappeurs auraient découverts, sous un bloc, le repaire de la chatte; il s'y trouvait 6 queues d'écurieils et un individu de cette espèce à demi-désossé.

Nous avons eu à Corcelles cette chatte naturalisée, elle avait les dimensions suivantes: hauteur au garrot 23 cm. — longueur (du museau à l'extrémité de la queue 80 cm. — longueur de la queue seule 25 cm. Cet animal présentait tous les caractères de l'espèce sauvage: pelage gris-jaunâtre, rayures bien distinctes, queue annelée, non effilée à l'extrémité, soles noires. Malgré ces caractères typiques certains visiteurs ont émis des doutes quant à la pureté d'origine de ce sujet, disant, "c'est un produit du croisement" <sup>(2)</sup> d'un mâle sauvage et d'une chatte marron, c. à d. devenue errante, ayant délaissé sa maison nourricière. Ces critiques se basant sur la teinte claire du pelage, la grosseur de la queue paraissant moins touffue que celle de chats sauvages tués ces dernières années dans la région des Gorges de la Reuse, nous répondrons que ces différences dans la teinte du pelage et la longueur des poils proviennent de la saison, l'animal était en pelage d'été. —

Le Musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel possède des spécimens dont la robe est identique à celle de la chatte en question.

Les deux trappeurs affirmaient encore que cette chatte sauvage allaitait, ses deux tétins étaient saillants, roses et entourés d'une place dénudée.

Le compagnon mâle de la chatte avait été rendu à un amateur de la Suisse allemande. Nous n'avons pu savoir où.

1930. — Un chasseur de Macolin, sur Biemme, a tué, le vendredi 7 novembre, un chat sauvage dans la forêt de Jorat. (Hameau de 7 fermes dans la partie supérieure du rallon d'Orvin, à 5 km de la Reuchenette). — L'animal pèse 3 kg. 500 et présente tous les signes caractéristiques de l'espèce: <sup>(3)</sup> fourrure rude, grise, rayée de bandes foncées, queue touffue. — Des personnes se souviennent qu'un chasseur de la contrée en tua un, à la fin des années 70. Il y a donc 60 ans.

1) Voir: "Rameau de Sapin" 1930, N° 2, p 9 & 10. — 1932, N° 1, p. 3.

2) A côté des vrais chats sauvages, il existe en bien des forêts, des chats harlots qui descendent de près ou de loin de chattes domestiques marronnes. Ces chats très gros aussi, très carnassiers, peuvent revêtir une robe analogue à celle du véritable chat sauvage, comme il peut s'en trouver également de tachetés et de tous les pelages chers à nos minets. Ces métis, ordinairement gras et dodus, atteignent parfois le poids de 5 à 6 Kgs. — Blessés, ils sont très dangereux pour les chiens du chasseur et terribles de leur vivant pour tout le menu gibier. — Ajoutons que tout chat dans la campagne ou en forêt vit et agit comme un chat sauvage. — Tout chat rôdeur doit être supprimé sans rémission.

3) Un chat sauvage type, tout en ayant l'aspect trapu, est sensiblement plus haut sur pattes que le chat domestique. Il a le poil plus fourni, la queue nettement moins allongée et moins effilée. Le pelage d'une teinte générale grise avec des nuances fauves: Zébrures noires sur les dessus, anneaux de même teinte à la queue. Palais et soles noires

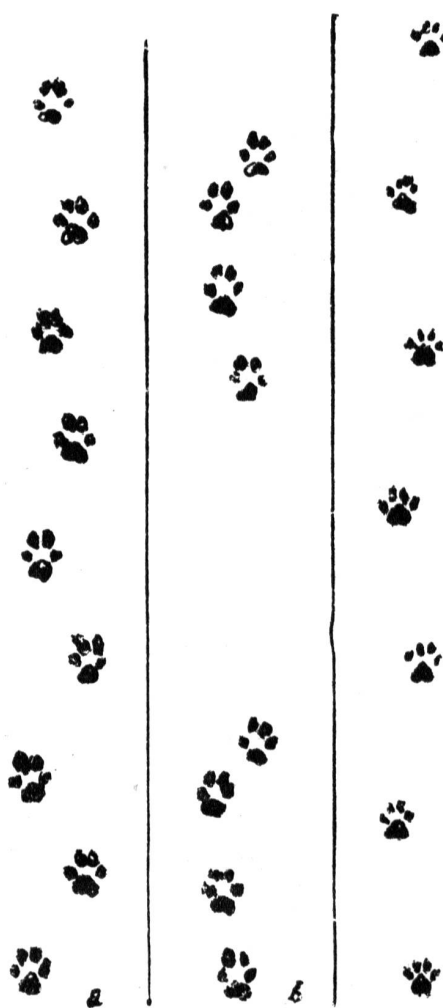
Le 12 novembre, M. Ed. Jean Lafond<sup>(1)</sup> nous écrivait de Meyrin (Genève): "Monsieur, je m'empresse de venir contribuer à vos recherches sur le chat sauvage, en vous communiquant ce qui suit: Durant la première quinzaine d'octobre 1930, un chat sauvage a été tué dans le bois de Serres, faisant frontière entre le département de l'Ain et le canton de Genève, entre Saint-Genis-Pouilly (France) et Meyrin (Suisse). - Lancé par un chien couvant l'animal recut le coup de fusil à quelques pas de la frontière. - Mâle, très gros, pesant 5,200 kgs, son estomac ne contenait que des restes de souris" - Malheureusement, ce spécimen n'a point été offert à un musée, le chasseur ayant enlevé la peau pour la faire chamoiser."

"Il y a quelques années un chat sauvage avait été tué dans les bois Ferney-Voltaire, à 2 1/2 km. de ceux de Serres, lesquels sont, à vol d'oiseau, à 8 km. du Reculet, région dans laquelle ont été tués des chats sauvages, 2 en 1909, un en 1911 et un en 1913. (Voir: "Ram. de Sapin" 1930, N°2, p. 9 et 10.)"



Patte postérieure droite du:

1. Chat sauvage: sole b en a, tache sombre en a.
2. " domestique: de b en a, sole et tache sombre



Piste du chat sauvage:

Piste du chat domestique:

a. trottant. b. fuyant trottant

Dessins tirés de Brandt:

"Voies et traces du gibier"

1931. A la frontière franco-suisse, un piègeur de Divonne-les-Bains (près de Bea, dépt de l'Ain) a capturé, en quelques jours, trois chats sauvages (la Diana, mars 1931),

Un chasseur de Develier (J.P.) a tué, entre Liesberg et la Réselle de Soyhières, un chat sauvage mâle pesant 5 kilos, mesurant du museau à l'extrémité de la queue 84 cm. -

D'après la chronique il y avait 15 ans que ce carnassier n'avait plus été signalé dans la région, (la Diana, avril 1931).

An crépuscule d'une soirée de novembre, une auto, conduite par une dame passait entre Gingins et Trélex (Vaud), quand soudain un chevreuil sort du bois et passe à quelques mètres de la voiture, puis rentre dans le bois. L'animal paraissait affolé, car il reparait tôt après, suivi par un animal noirâtre faisant comme le chevreuil des apparitions

1) Voir: "Bulletin de la Société zoologique de Genève", 1925, Tome III, fasc. 5, p. 32: Un hôte rare. Le chat sauvage, par E.J. Lafond.

et des disparitions successives, mais brèves. La conductrice accéléra la vitesse de la machine, pour se porter au secours du pousmivri; la voiture est arrêtée au point où le chevreuil vient de faire sa dernière rentrée sous le couvert, une chienne de chasse saute hors du véhicule et enfila une piste témoignant bientôt par ses aboiements furieux qu'un gibier lui tenait tête; en effet, un chat de grosse taille était perché sur un arbre. Dans cette fin de crépuscule, la couleur de l'animal était foncée, la poitrine roussâtre, la tête grosse, les yeux vifs. La dame craignant pour sa chienne - le filin ayant changé trois fois d'arbre - faisait tous ses efforts pour la ramener dans l'automobile. Elle y parvint. A son retour sur le lieu de la rencontre, le chat était disparu."

Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre du chat sauvage dans ces parages. En décembre 1885, un chat sauvage ♂ avait été tué près de Crassier, il pesait le gros poids de 7,200 kgs.; puis, en janvier 1886, une chatte sauvage fut prise aux environs de Celigny. Notons que ces deux localités sont à moins de 6 kilomètres de l'endroit où fut délogé le carnassier dont nous parlons plus haut. (Voir: *la Diana*, juin 1932).  
1932. Aucune note. A suivre.

## OURS DU MONT-BOUDRY. <sup>(1)</sup>

(A propos des légendes d'ours du Creux-du-Vent) - En octobre 1858, un journal, *der Bote von Neuenburg* rédigé en langue allemande et paraissant à Fontaines (Val de Ruz) à côté d'un journal rédigé en français, reproduisait d'une feuille de la Suisse allemande: "..... des ouvriers employés à la construction du chemin de fer avaient trouvé dans une fente de rochers au Creux du Vent, une tanière d'ours dans laquelle se trouvaient un squelette d'ours et celui d'un homme. Ce dernier devait être un baron de Bavière qui avait souvent chassé dans cette contrée et avait disparu mystérieusement."

Le *"Neuchâtelois"*, du 14 octobre 1858 dit être en état d'affirmer que tout dans cette nouvelle, squelettes d'ours et d'homme, et jusqu'à la disparition du baron allemand est une mystification.

## BOUQUETINS DANS LES ALPES.

A la fin de l'année 1934 <sup>(2)</sup> le cheptel se répartissait comme suit:

		Têtes 100 - 110
Région Harder - Angstmatthorn, au dessus d'Interlaken,	Berne	
Moench noir (Schwarzer Moench), " " de Lanterbrunnen,	" "	15 - 20
Région du Wetterhorn, sur Grindelwald,	" "	15 - 20
Grand Mörner, Oberland saint-gallois,	St. Gall	8 - 10
Parc national, Piz Terga - Diavol - Tentermozza,	Grisons	40 - 50
Piz Albris, sur les Maisons de la Bernina (Haute Engadine),	" "	140 - 150
Mont Pleureux, entre la vallée de Bagnes et celle d'Héremence,	Talais	15 - 20
Le nombre de ces animaux a augmenté dans les différentes colonies.		<u>333 - 380</u>

L. S. P. N.

**BUSE ANNELLÉE.** Une buse (*Buteo b. buteo*) avait été baguée, dans la région du Chablais, partie boisée s'étendant le long du lac de Neuchâtel, entre le canal de la Broye et Cudrefin, le 21 mai 1934; elle fut tirée en juin 1935, dans la forêt de Pierre à Bot, sur Neuchâtel.

Station suisse ornithologique, Sempach.

1) Voir: *"Rameau de Sapin"* 1935, N° 3, p. 27. -

2) Voir: *"Rameau de Sapin"* 1935, N° 1, p. 10.

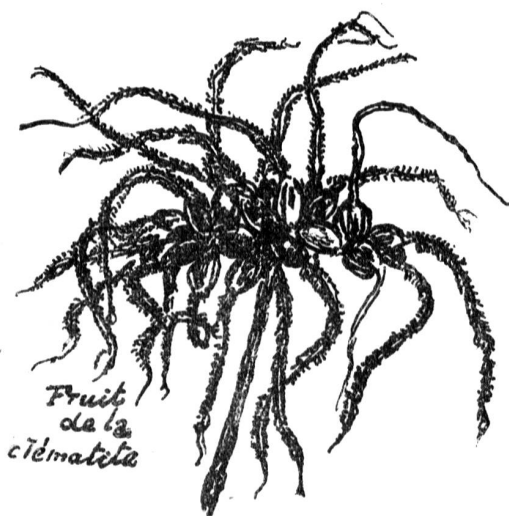
LA BAIE D'AUVERNIER <sup>(1)</sup>

1876 - 1930.

(SUITE)

Une forte aubépine (*Crataegus oxyacantha*) seule venue dans cet endroit, formant un buisson élevé, est ensablée par les longues tiges sarmenteuses de l'Herbe aux yeux ou Clématite riane. Comme gamins nous fumions avec délices ..... mais, en cachette, des portions de la tige séchée, plaisir souvent trouble par les soubresauts de l'estomac. En 1930, ce buisson est encore là avec son manteau de "Cheveux de la Bonne Dame", cette appellation découle du fait qu'après la floraison le style persistant, qui surmonte chaque carpelle, devient plumbeux. Le sol est tapissé par les tiges traînantes de la ronce bleue (*Rubus caesius*) aux fruits bleuâtres, paraissant poudrés de blanc, mais peu succulents. Disséminées dans la partie asséchée de la grève apparaissaient, nombreuses au printemps, les pousses de l'asperge sauvage (*Asparagus officinalis*), tôt récoltées par quelques initiés; puis, les tiges de la prêcle des tourneurs (*Equisetum hyemale*) utilisées encore à cette époque pour faire reluire les ustensiles de ménage en fer-blanc, lors des deux grandes lessives annuelles. Comme plantes herbacées, nous relevons: la raïche raide (*Carex stricta*), la phléole des prés (*Phleum pratense*), la houlique laineuse (*Holcus lanatus*), le fromental (*Arrhenatherum elatior*), le dactyle pelotonné (*Dactylis glomerata*), le pâturin des prés (*Poa pratensis*), la molinie bleuâtre (*Molinia coerulea*), la brize tremblante (*Briza media*), la cételle huppée (*Cynosurus cristatus*), la fétuque élevée (*Festuca pratensis*) ou des prés, le brome mollet (*Bromus mollis*), peu à peu la plupart de ces plantes, étouffées par le développement de la végétation ligneuse, disparaissent.

A mi-chemin, entre l'embouchure du Ruisseau des Allées et celle du ruisseau arrivant des Ceylards (venant se jeter alors au lac, au coin de la "Vigne ronde")<sup>(2)</sup> existait un haut fond qui, tôt après le retrait des eaux du lac se couvrit d'une végétation touffue, formant aujourd'hui, soit cinquante ans après, une sylvie imposante, où dominent les aulnes, les saules et les peupliers; là, comme ailleurs le sol se recouvre des jets, plus ou moins rampants, de la ronce bleuâtre. Dans ce sol surélevé, quelque peu argileux, croissait la petite prêcle ou queue-de-rat (*Equisetum arvense*); et dans un endroit souvent submergé, au



1) Voir: "Ram. de Sapin" 1935, N° 3, p. 29.

2). De la Vigne ronde au Creux des Gronouilles, venaient sourdre, du pied du coteau, trois sources, que nous avons vues très rarement taries, les deux premières se perdaient dans un caniveau passant sous le chemin et se déversaient sur la grève exondée; la troisième, dite du "Creux des Gronouilles" ("Ram. de Sapin" 1934, N° 2, p. 18, 19), formait une sorte d'étang, utilisé par les vigneron, au temps des "attaches", pour y tremper leur paille, le trop plein de ce réservoir passait aussi par-dessous le chemin pour atteindre la grève où il se répandait.

milieu de "grands jones" ou junc des tonneliers (*Scirpus lacustris*) des massettes à larges feuilles (*Typha latifolia*): dressèrent pendant quelques étés consécutifs leurs épis superposés (mâle et femelle) en forme de quenouille, épis éveillant la curiosité des jeunes passants, qui arrachèrent ces quelques plantes. Citons encore l'Alisma ou plantain d'eau (*Alisma plantago*) et à deux pas s'étalait une forte station, d'une plante aujourd'hui disparue de la région, le flûteau renoncule (*Alisma ranunculoides*) [Voir: "Ram. de Sapin" 1868, p. 42: Article de L. Chapuis, pharmacien, à Boudry, où il mourut en 1883]. La cause première de la disparition de ce flûteau, fut l'accroissement rapide de la flore avoisinante: saules et aulnes buissonnants, plantes aimant l'humidité (Épilobe rosé, eupatoire à feuilles de chanvre, scirpe, laiche, junc, roseau phragmite; puis la cause finale, mais fatale, l'établissement du Régional (1) N-B. fit le reste, les travaux de construction de la voie, à cet endroit, recouvrirent la station du flûteau. Quelques années plus tard, vers 1910, je pus repérer encore quelques représentants de cet intéressant végétal, que j'eus bien soin de laisser en place comme témoins; mal m'en prit, car la croissance continue des végétaux étouffa ces relictés. A moins qu'un botaniste fureteur plus avisé que je ne l'avais été, ait emporté, pour son herbier, ces derniers survivants.



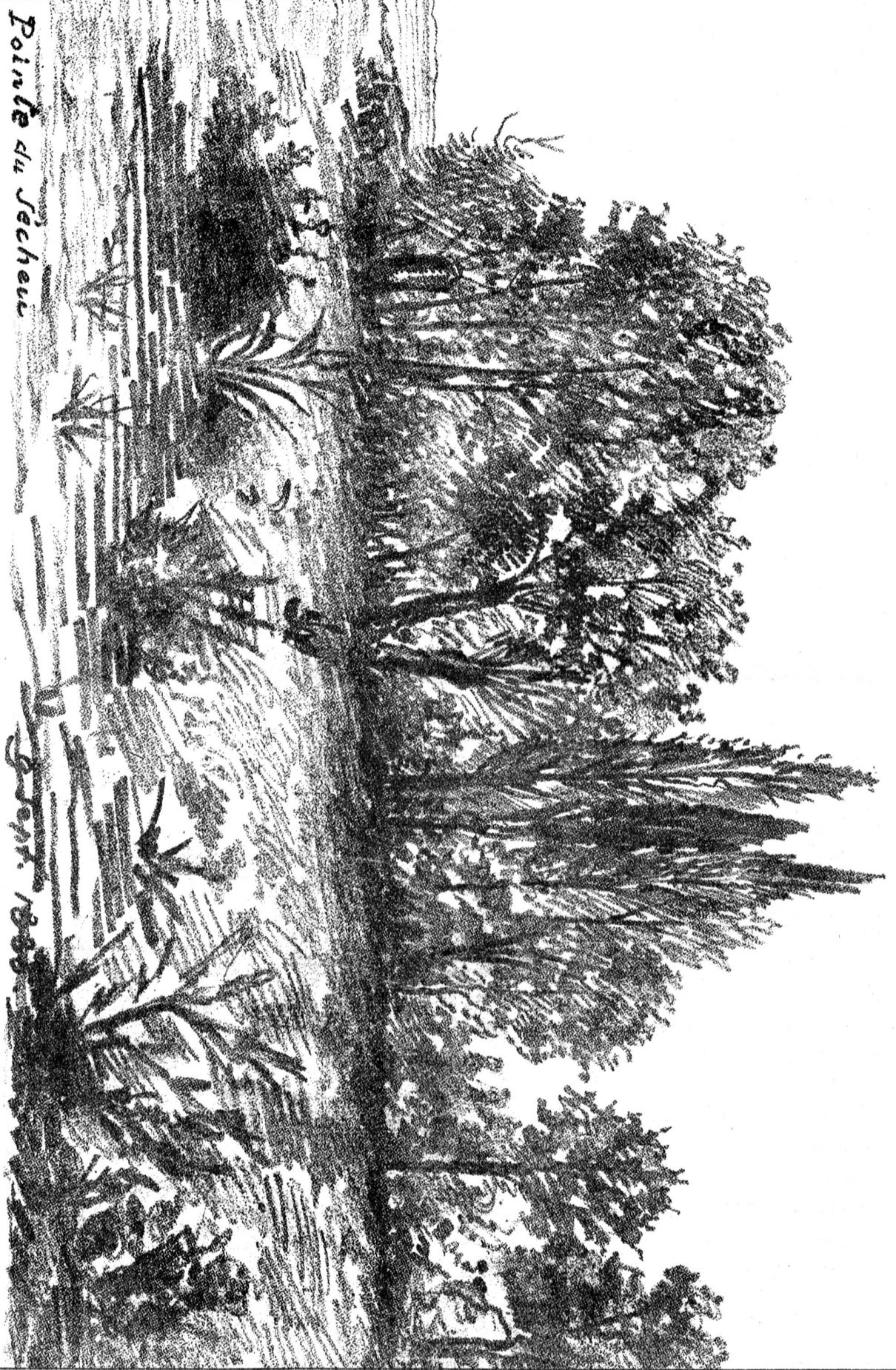
Alisma  
ranunculoides

Les parties de la rive suffisamment nues se couvrirent d'un tapis d'euphrase tardif (*Odontites serotina*) aux fleurs rougeâtres.

D'autres végétaux envahirent toute la laisse non caillouteuse, des Fontenettes (2) ("Ram. de Sapin" 1934, p. 17, 18) à la pointe du Sécheu (p. 43), et grâce aux hasards des apports de graines, formèrent des colonies; ainsi, le chanvre d'eau (*Bidens tripartita*) s'étalait en véritables prairies palustres, où en automne, il n'était plus possible de traverser ces endroits sans en ressortir avec les pantalons couverts de petits akènes bruns, comprimés, pris dans l'étoffe par les deux dents terminant le fruit. Ce végétal disparut aussi. — Citons encore l'Herbe de Saint-Jean (*Absinthium vulgare*) et la verveine officinale ou Herbe sacrée (*Verbena officinalis*), lesquelles après avoir pris un certain développement dans

1) Les travaux pour le Régional ont commencé sur la grève en automne 1890, et vu les basses eaux, ils furent poussés activement. L'ouverture de la ligne put se faire le 16 septembre 1892.

2) En parlant des Fontenettes (dans le "Ram. de Sapin" 1934, N° 2 p. 17) nous avons omis de signaler une plante intéressante, encore une voyageuse, venue en Suisse depuis l'établissement des voies ferrées, nous parlons de la Passerage drabe (*Lepidium draba* L.). Dans notre canton elle fut d'abord découverte par le D<sup>r</sup> Paul Morthier, de Corcelles, au sortir d'Auvernier, près de l'Eglise, donc sur la route du Haut; ensuite elle fut trouvée au haut de Serrières, par M. Fritz Tripet, instituteur, à Neuchâtel. Puis, en 1880, alors étudiant à l'Académie, je la cueille, à l'entrée du chemin des Fontenettes, près de la Maison Aebi (aujourd'hui la Ferme Porrochet), en individus nombreux tapissant le bas du mur de vigne bordier; cette plante se maintint dans ces parages, jusqu'à la construction du nouveau quartier de villas. Le cantonnier aida depuis lors à sa disparition. Pourtant en 1934, j'observai 3 ou 4 maigres exemplaires, non plus, à la base du mur, mais bien sur la crête de celui-ci. — Cette passerage est encore abondante du Petit au Grand Ruau, jusque près du haut de Serrières



## Pointe du Secheur

sept. 1888

Avant la correction des eaux du Jura, cette presqu'île, à mi-distance entre le ruisseau des Allées et le Bied, se distinguait nettement surtout en période de hautes eaux. Son extrémité était marquée par un bloc erratique enfoncé dans le sol, dont la partie supérieure seule faisait saillie.



Les parties sèches des grèves, durent aussi céder la place aux végétaux ligneux.

Durant l'été 1883, passant mes vacances au pays, je fis la connaissance d'une plante laquelle m'était inconnue, un ami me déclara que j'avais le Mimule<sup>(1)</sup> à fleurs jaunes (*Mimulus luteus*), originaire de l'Amérique du Nord et appartenant à la famille des Scrophulariacées, ce que décelait d'ailleurs sa corolle vaguement personnée; cette plante, attirant les regards par ses belles fleurs, devint très commune dans les jeunes phragmitaires et se maintint pendant de longues années dans les parages du Sècheu (p. 43)

Une autre plante exotique, également d'origine américaine, apparut à peu près à la même époque entre le grand môle et la Vigne ronde, ainsi que près de l'embranchure du ruisseau des Allées, c'est l'onagraire ou Herbe aux ânes (*Oenothera biennis*) introduite en Europe au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, elle se naturalisa dans plusieurs contrées. Chez nous, avant son apparition dans la baie d'Auvernier, elle se trouvait, près de Préfargier, aux Genévriers, à l'embranchure de la Thiele, à la Sauge, au Vully et le long de la Broye. Actuellement l'onagraire est devenue très rare dans la région, et pourtant durant l'été 1934, j'en ai découvert tout un groupe, en terrain plutôt sec, dans les environs de la Plage de Colombier.

Après l'insuccès de l'oseraie du Bas des Allées, le terrain fut planté de jeunes pins sylvestres, lesquels prospérèrent rapidement et une dizaine d'années après leur plantation formaient une pinède vigoureuse et de belle venue, accompagnée de peupliers liards, de trembles, d'aulnes et de bouleaux, à l'abri desquels un assemblage de plantes herbacées, d'arbrisseaux et d'arbuscules se développait, ne demandant, surtout ces derniers, qu'à pousser haut et ferme.

Comme végétaux herbacés nous avons noté :

Helianthème vulgaire - Viola canina - Réséda grande - Pyrole unilatérale - Silène enflé - Ceraïste des champs - Millepertuis - Géranium des Pyrénées et G. Herbe-à-Robert - Erodium bec-de-grue - Bugrane épineux - Méléilot à fleurs jaunes et M. à fleurs blanches - Trèfle blanc rampant - Sotier corniculé - Hippocrépide fer à cheval - Esparcette - Vesce multiflore et V. des haies - Gesse des prés - Potentille rampante et P. ansérine - Epilobe rosé, E. à feuilles étroites, E. à feuilles d'Alsine - Onagraire bisannuelle - Salicaire - Berce patte d'ours - Carotte sauvage - Siere, forme rampante - Dayone couleurée -

1) Nous extrayons d'un article de feu le prof Fritz Tripet, paru dans le "Rameau de Sapin" en 1883, novembre, p. 42 à 44, ce qui suit: "M. Albert de Büren,<sup>(2)</sup> de Vaumarcus avait envoyé à M. Alexandre de Dardel, à Saint-Blaise, habitant sa propriété de Vigner (traversée par le ruisseau du même nom) un petit exemplaire de ce végétal en lui recommandant de le planter au bord du ruisseau, en terrain humide." C'était un peu avant 1860. Cette plante devint envahissante, aussi le jardinier du lieu, pendant la belle saison, en jetait, de temps en temps, quelques plantes par-dessus le mur de la propriété, ces plantes étaient emmenées par le courant du Vigner jusqu'au lac. L'espèce se propagea rapidement sur la rive nord de notre lac; en 1872, on en récoltait quelques exemplaires, vers les Bains du Crêt, à Neuchâtel. Cette plante se maintint plus longtemps dans la baie du Petit-Cortailod qu'à Auvernier; les exemplaires récoltés ces dernières années vis à vis de la "Station d'essais viticoles" provenaient du jardin de M. le Directeur Ch<sup>e</sup> H<sup>ri</sup> Gadet.

2) Voir article nécrologique "Ram. de Sapin" 1874, p. 7.

A suivre

## OISEAUX MIGRATEURS. (1)

(SUITE)

1935. Mai 6, à 17 h., j'observe ris à ris de la Station d'essais viticoles, à Auzernier, couvant au bord de l'eau le long des roseaux, une poule d'eau macouette (*Porzana porzana* L.) - 10, près de la Plage, de Colombier, dans les phragmites chant d'une effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*).

Juin. Au commencement du mois, 4 ou 5 couples de grands grèbes huppés se tiennent dans la roselière, près d'Auzernier - 19, dans les champs fleuris, aux abords de la ciblérie de Rochefort chant du tarier (*Saxicola rubetra*). Ces jours derniers un couple de verdiers commensal de l'hiver, vient, accompagné de 3 jeunes, manger du chènevis sur le rebord de ma fenêtre. - 19, juv. gobe-mouches gris, (*Muscicapa striata*), hors du nid à la Béroche; même observations les 28 et 29, dans notre région - Dans la seconde moitié du mois, des mouettes rieuses adultes, sont de retour des places de nichée (elles étaient parties à la mi-mars) - Fin juin, on me signale la présence d'un nid de linottes, placé directement sur la tête d'un cep de vigne. Ce nid contient six œufs.

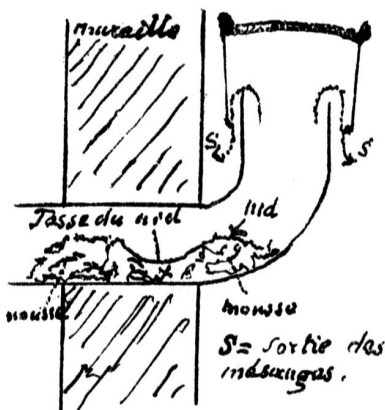
Juillet. 16, dernier chant du merle - 16, 17 cette année première audition, dans mon jardin, du chant de faussette à tête noire - 18, dernier chant du pinson au Yignoble - 25, chant de la rousserolle effarvate près de la Plage (Colombier) - 25, observé dans l'après-midi à la Béroche, un grand rassemblement, sur les fils aériens, d'hirondelles de fenêtre 28, à Rochefort, vers 18 h., hirondelles de cheminée. ad. & juv., très nombreuses - 29, 30 martinets encore assez nombreux dans la région Serrières - Port roulant (Neuchâtel).

AOÛT. 1, à 10 h. cris d'un individu isolé; observé 4 ou 5. râcles au vol; - 3 derniers martinets noirs sont partis

Obs.

## NIDIFICATION DE LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE. (2)

Au début de mai dernier, un couple de grandes charbonnières s'affairait autour du tuyau extérieur d'un chauffe-bains à gaz. Il y eut de nombreuses allées et venues, des conciliabules sur le chapiteau; puis, les oiseaux commencèrent à apporter des matériaux:



mousse, fine herbe sèche, et petites plumes. Sa construction du nid achevée, le tuyau se trouva obstrué et pendant quelques semaines nous fûmes condamnés à l'antique "grand lavage" de nos grands mères. Sa nature condamnait le progrès. - Nous eûmes la récompense d'entendre les joyeux cris des mésangeaux qui quittèrent leur abri vers le 15 juin.

Il fallut dégager le canal rempli d'une masse de mousse épousant la forme intérieure du tuyau. Au milieu des matériaux se trouvait la cuvette garnie de fils, de crins, de petites plumes, le tout d'une grande propreté.

Attendons l'an prochain, ces mésanges reviendront peut-être ?

Neuchâtel, 18 juin 1935.

E. Meystre.

Voici encore le cas de deux nids de charbonnières construits chacun dans une boîte

1) Voir: "Ram. de Sapin" 1935, N° 3, p. 33. -

2) Voir: "Ram. de Sapin" 1935, N° 3, p. 28.

aux lettres. Le premier nid est une masse de mousse dont la tasse est tapissée de crins de cheval, de fils de couleur et de petites plumes. Le 10 mai, écllosion de 11 oisillons deux jeunes meurent durant la période d'élevage; à fin mai, huit mésangeaux prennent leur essor. Le corps d'un onzième oisillon est retrouvé dans la mousse, laquelle fourmillait de larves de diptères.

Le second nid abritait une première couvée, laquelle prit son essor le 26 mai; puis le 12 juin, nous voyons la femelle couver une seconde fois, elle est bien tranquille sur ses oeufs, ne manifestant aucune frayeur, lorsque l'on ouvre la boîte aux lettres pour la contempler. A la mi-juillet jeunes et adultes quittent leur abri.

## NOTES ORNITHOLOGIQUES. <sup>(1)</sup>

PAR ROBERT PONCY

OBSERVATIONS FAITES A BALLAIGUES. VAUD - JUILLET 1930.

(SUITE)

20 juillet. - A 16 h. 40 par pluie, les Pigeons ramiers traversant de la Côte de la Montagne passent sur Ballaigues et sont dans la direction du Mont d'or. Je note successivement:

16h.40	17h.10	17h.20	17h.25	17h.30	17h.35	17h.45	17h.50	18h.10	18h.30
3+3	4	3+1	5	1	7	3	4	1	7

soit en 1 heure 50 minutes: 42 individus.

En outre à 17 heures passent en suivant le même chemin quinze Martinets noirs fuyant un orage sur Fribourg et à 18 h. 40 un Faucon hobereau. A ce moment le temps est splendide et les nuages ont disparu du côté de l'Est.

21 - Après nuit étoilée, beau temps avec nuages pommelés venant du S-O, à 5 heures à Ballaigues sept martinets noirs. Cris du Pic vert. Au pré de Rau à 1090 m. un mâle de Crécerelle chasse. Je remarque en bordure du bois une pelotte dégoragée par une Chouette. Aux Jaccards à 1155 m. vingt deux Grives draines sont réunies dans un pâturage. Chant du Bruant jaune. Au sommet du Mont Suchet, à 1591 m, un jeune Renard détail à mon arrivée. Un Tithys, deux alouettes ordinaires chantant. Un jeune Traquet motté vent violent du S-O. L'après midi tempête avec pluie, à 16 heures, 18 h. et 20 heures. <sup>(2)</sup> Au-dessus de Ballaigues je vois passer à 17 h. 1/2 dix-huit ramiers.

22. - Dans le parc de l'Hôtel: sept Corneilles noires et deux ramiers. En Thirole, plusieurs Bourzeuils sifflant. Pinsons, Draines. A la Bessonne plusieurs Pipits des buissons. A 11 h. 1/2 au Pré de Rau à l'alt. de 1100 m. un Milan noir allant au S-O. par beau temps contre vent S-O: Myrondelles cul-blanc à Orbe.

23 - après nuit étoilée, à Ballaigues quatre Martinets noirs. Dès 7 heures le ciel se couvre rapidement au S-O. En Thirole: un Pipit des buissons, une Buse ordinaire, douze Grives draines un couple de Verdiers. Entendu le chant du Bruant jaune. Entendu le cri du Pic vert, du Corbe noir, du Ramier. En un Rouge gorge, des Grives draines, des Tithys, des Petites Charbonnières, un Troglodyte. Dans le Parc nombreux Pinsons, Becs croisés, à Ballaigues quatorze Corneilles noires. Pluie à verse depuis 13 h. et épais brouillard depuis 17 h. 3/4

1) Voir: "Ram. de Sapin" 1935, N° 3, p. 35: Observations faites à Ballaigues, Vaud - Juillet 1930.

2) Cette tempête inonde Lausanne. La foudre coule une chaloupe à Evian, des arbres le long de la route de Besançon à Pontarlier sont brisés ou renversés.

24. - Nuit du 23 au 24, pluie, V<sup>É</sup> S.-O. + 9° C.

Le 24. Temps très sombre, vent d'Ouest, pluie de 11 h. à 18 heures. Sept Corneilles noires. En Thiolo à 1150 m. deux Grimpereaux Costa. Sur une haie en Morachon à 1000 m. un mâle de Pie-grièche écorcheur. En Bessonnaz chant de la Grive musicienne. A Ballaigues par pluie et V<sup>É</sup> S.-O. soixante quatre Corneilles noires passent à l'altitude de 900 m. à la tombée de la nuit pour aller coucher dans les sapins.

25 - Nuit du 24 au 25 pluie vent d'ouest. + 9° C. Le 25 pluie jusqu'à midi. + 11° C.

Un couple de Buses ordinaires, deux Geais et une cinquantaine de Becs-croisés sous Bessonnaz. Entendu chanter et vu un mâle de Bruant fou à 17 heures au soleil, parmi les petits sapins et noisetiers de la pente rocailleuse au dessus du village.

26 - Nuit du 25 au 26 étoilée + 8° C.

A Pré de Rances douze Grives draines dans un champ de pommes de terre. Ballaigues un Martinet noir au lever du soleil. Un Merle donne à manger à ses trois jeunes. A 17 heures chant du Bruant jaune. Passage de seize Corneilles noires, et sortie du nid de deux couvées de la Pie-grièche écorcheur.

27 - Nuit du 26 au 27 couverte + 15° C. - Le 27 temps couvert par V<sup>É</sup> S.-O. + 22° C.

A Ballaigues un couple d'Hirondelles rustiques. En Bessonnaz une dizaine de Grives draines. Un Bruant jaune chantant au sommet d'un sapin et une femelle d'Épervier ordinaire chassant. Le matin et le soir à Ballaigues quatre Martinets noirs et au Day, trente quatre Corneilles noires. Au porche de l'Église de Romainmôtier cinq nids d'Hirondelles cul-blanc nourrissant leurs petits. En Morachon, un énorme tilleul est couvert d'abeilles.

*A suivre.*

## LE SENS DE L'HEURE CHEZ LES OISEAUX.

PAR F. L. RITTER.

Un agriculteur de mes amis ayant l'habitude de jeter des miettes de pain devant la fenêtre de sa cuisine, tous les matins à huit heures et demie, avait une clientèle assidue et régulière de moineaux et de pinsons. - Un changement dans les habitudes familiales ayant eu pour conséquence de retarder cette distribution journalière d'une demi-heure, les commensaux continuèrent à paraître à l'heure ancienne exactement et prenaient place en attendant leur pitance sur la balustrade voisine.

Le même observateur avait aussi noté l'apparition journalière, à 13 h., d'une bergeronnette qui venait prendre un bain dans un bassin du jardin, attendant toujours que les moineaux aient terminé leur baignade.

Dans l'hospitalière maison de la Tuilerie de Ceclier, dont les corridors sont garnis; dans les coins et recoins, de nids d'hirondelles anciens et nouveaux, il y a une grande basse-cour habitée par de nombreuses volatiles; au moment de la pâtée ou de la graine, tous ses habitants attendent, groupés en rangs serrés vers la porte, par où arrivera la provende. Si, la distribution tarde, la gent volaille, dès qu'apparaît la personne pourvoyeuse, manifeste sa joie par des cris divers et des battements d'ailes.

Un autre ami, à Fribourg, distribue de la graine aux pigeons marrons, chaque matin à 7 h., pendant l'été; - Un accident lui survint, il se casse un bras, ce qui nécessite un séjour en clinique. Pendant son absence, les pigeons, en groupes nombreux, venaient régulièrement, à 7 heures, se poser sur une longue barrière placée en face des fenêtres de leur père nourricier et attendaient patiemment leur petit déjeuner.